

Compte Rendu du conseil municipal du 15 avril 2016

L'an deux mil seize, le quinze du mois d'avril, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Mme Evelyne COUTEAU.

Absents excusés : Catherine LEROYER (pouvoir donné), Jorris PIERRARD et Lionel LESUEUR

Absents : Jean-Pierre BUCHERON

Approbation du compte administratif « Service des Eaux » 2015

Le compte administratif 2015 du service des eaux présente, à la clôture, un excédent d'exploitation de 150.376,13 €, un excédent d'investissement de 268.926,08 € et un déficit de reste à réaliser de 69.140 €. Le résultat de clôture cumulé s'élève à 419.302,21 €. Conforme au compte de gestion de la perception, il est adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif « Service des Eaux » 2016

Le budget primitif du « service des eaux » est voté, à l'unanimité, pour un montant de 426.384 € en section d'exploitation et de 466.117 € en section d'investissement.

Approbation du compte administratif « commune » 2015

Le compte administratif 2015 de la Commune présente, à la clôture, un excédent de fonctionnement de 616.298,44 €, un excédent d'investissement de 327.938,39 € et un déficit de reste à réaliser de 296.800 €. Le résultat de clôture cumulé s'élève à 944.236,83 €. Conforme au compte de gestion de la perception, il est adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif « commune » 2016

Le budget primitif de la commune est voté, à l'unanimité, pour un montant de 1.819.562 € en section de fonctionnement et de 1.180.049 € en section d'investissement.

Vote des taux d'imposition 2016

Les taux d'imposition 2015 sont maintenus pour 2016 soit 10,53% pour la taxe d'habitation, 16,37% pour la taxe foncière bâti et 54,85 % pour la taxe foncière non bâti.

Vote des subventions communales

Le Conseil Municipal procède au vote des subventions communales en réajustant selon les bilans diffusés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.